

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 09 mars 2022

PARTICIPANTS

Etaient présents (par visio-conférence) :

- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'action culturelle,
- Mme Solène LE DOZE, Présidente du Bureau de l'APE,
- Mme Déborah FROISSARD, Vice-Présidente du Bureau de l'APE,
- M. Antoine BERTOUT, Trésorier du Bureau de l'APE,
- Mme Pascale DEVISME, Secrétaire du Bureau de l'APE,
- Mme Anna CHENEL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Faye DO, membre du Bureau de l'APE,
- M. Jean MAURY, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Laurence BARRET, représentante des enseignants du secondaire,
- M. Alain GROLET, représentant des enseignants du primaire.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Magosha FRÉQUELIN, Attachée de coopération pour le français.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marine SIMON, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 15h

Heure de fin : 16h20

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2022**
- 3. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 4. Commission Finances**
- 5. Commission Communication : point sur les recrutements**
- 6. Commission RH**
- 7. Commission Cantine**

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

8. Commission AES
9. Commission Travaux
10. Commission Transports
11. Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032
12. Divers :
 - Protocole sanitaire
 - Missions du CDAEFE et du CPIEN à Bangkok
13. Date de la prochaine Réunion plénière avec les membres du Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JANVIER 2022

Le compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

M. MONIER reprend les points présentés en commission finances, qui concernent à la fois le budget 2022 et des prémices de retours sur le COFI 2021.

COFI 2021 :

Le cabinet d'audit a commencé son travail d'analyse des comptes de l'année 2021, dont le rapport est en cours de formalisation. Cependant le résultat qui ressort du travail interne au LFIB présente un excédent d'environ 1 million de THB. M. MONIER souligne que ce résultat constituerait une bonne nouvelle compte tenu de toutes les difficultés rencontrées cette année (EAD, plans de redressement, efforts très importants faits par les parents). Ce résultat est pour l'instant soumis à l'appréciation des auditeurs, qui peuvent exiger des correctifs ayant un impact sur le résultat.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Budget 2022 - Dépenses :

Après deux mois de fonctionnement (janvier et février), l'exécution budgétaire en dépenses est conforme à la prévision. Un retour chiffré et détaillé sera présenté le mois prochain, à l'issu du 1er trimestre. Pour rappel, le budget est découpé en quatre parties pour respecter les annexes financières AEFÉ notamment en ce qui concerne les recettes.

Concernant les dépenses, il n'y a pas de décalage majeur observé. La seule tension pouvant advenir concernerait les achats, du fait de l'acquisition des tests antigéniques et d'une plus grande consommation de matériel pour les petits travaux. Ces achats pour petits travaux seront cependant compensés par une réduction des dépenses de prestations de services. Il y a également certains collègues qui ont anticipé leur achat en début d'année (informatique, documentalistes..) modifiant la ventilation budgétaire prévisionnelle estimée.

La masse salariale est pour l'instant légèrement inférieure aux attentes en raison du recrutement au 1er mars des deux orthophonistes (pas de salaire versé en janvier et février). Cependant le fait qu'il n'y ait pas eu d'activité pendant deux mois impactera les recettes en orthophonie qui se verront logiquement diminuées.

Concernant les abattements sur les frais de scolarité, les données de facturation nous montrent pour l'instant un montant cumulé de déductions sur les frais de scolarité (période janvier à juin 2022) moins important que prévu dans le découpage budgétaire. Par principe de prudence, M. MONIER est d'avis d'attendre la fin de l'exercice budgétaire pour annoncer que cette dépense a été surestimée.

Budget 2022- Recettes :

Les effectifs élèves sont en hausse par rapport à la prévision budgétaire : 940 élèves sont inscrits au LFIB au 7 mars 2022 (contre 920 prévus au budget à cette date). Huit nouveaux élèves ont été accueillis au sein de l'établissement depuis la fin du mois de février.

A noter également que les recettes sur les frais de scolarité sont en excédent pour un montant d'environ 1.5 millions de THB sur la période de janvier à février. C'est également le cas pour les recettes de restauration (+1 million de THB sur la même période). Les recettes sont donc globalement au-dessus des prévisions, mais il sera nécessaire de constater le montant des DPI qui sera un vrai point déterminant pour le budget 2022.

Concernant les activités annexes, on constate un recul sur les recettes des AES d'environ 200 000 THB, montant qui ne comprend pas les remboursements à venir suite aux périodes d'EAD de certaines classes. Comme vu précédemment, l'orthophonie présente également un recul des recettes suite à l'inactivité du service pendant 2 mois.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Impayés :

Les niveaux d'impayés sont encore élevés malgré un paiement plus important sur les dettes antérieures (qui représente maintenant 7.3 millions de THB). Sur la période en cours, donc pour les droits de scolarité dus pour la période de septembre 2021 à février 2022, le montant des impayés est de 11 millions de THB, et ce avant le paiement de la dernière tranche en mars. Cela représente un volume important. C'est pourquoi M. MONIER réitère sa demande de faire appel à une société de recouvrement. Des solutions doivent être trouvées pour éviter de perdurer dans une situation dommageable, à la fois en termes d'équité mais aussi de trésorerie, surtout dans la perspective du projet immobilier LFIB 2032.

M. SCHMITT atteste de la difficulté rencontrée à simplement avoir des retours lors des relances.

M. MAURY remercie M. MONIER et l'équipe de la comptabilité pour le travail réalisé sur les impayés, et demande si ces impayés sont inscrits au budget. M. MONIER répond que ces sommes ne sont pas budgétisées dans le budget 2022, il souligne qu'il y aura toujours des impayés qui ne seront jamais remboursés mais qu'il est important de pouvoir en neutraliser l'impact. Pour le moment des marges de manœuvre financières sont en train d'être dégagées, qui pourront permettre de solder ces dettes. M. MONIER signale qu'il est important de solder ces dettes au fur et à mesure pour pouvoir garder une situation financière la plus claire et la plus saine possible.

Investissement 2022 :

Le renouvellement du parc informatique a été lancé, pour préparer notamment les épreuves du bac à la fin de l'année, ce qui représente 51 nouveaux postes informatiques pour un montant de 1 425 000 THB.

Trois climatiseurs vétustes ont été remplacés pendant les vacances de février, ce qui a représenté un investissement d'environ 110 000 THB. Le coût de réparation de ces climatiseurs était équivalent au prix de rachat neuf, ce montant sera déduit de l'enveloppe prévisionnelle allouée au budget pour les travaux.

M. MONIER demande à lancer dès à présent le renouvellement du mobilier des classes de CM1, inscrit au budget pour 725 000 THB, afin que le nouveau mobilier soit en place pour la rentrée prochaine. M. SCHMITT rappelle que cela fait partie d'un grand programme de renouvellement du mobilier, qui d'une année sur l'autre monte d'un niveau de classe. Il ne reste plus que deux niveaux de classe pour lesquels renouveler le mobilier (CM1 et CM2). Aucune contestation n'est faite sur cette demande.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Projet EDUKA :

M. MONIER rappelle qu'EDUKA, un logiciel utilisé largement dans la zone Asie, permettra une gestion centralisée de la base élève et l'émission de la facturation pour toutes les composantes du LFIB (frais de scolarité, AES, AS, orthophonie, etc.). EDUKA viendra à terme remplacer Factos et Activishop.

La base de données du LFIB a été implantée dans le logiciel EDUKA, elle est en ce moment testée et corrigée. Il y aura ensuite une phase de formation pour les personnels en charge de l'inscription, puis l'ouverture du portail aux parents vers le milieu du mois d'avril pour les nouvelles inscriptions. A noter que pour les parents dont les enfants sont déjà inscrits au LFIB, il n'y aura pas à ce stade d'informations disponibles pour les paiements et factures en cours (cela interviendra pour la rentrée de septembre 2022).

5. COMMISSION COMMUNICATION : POINT SUR LES RECRUTEMENTS

M. SCHMITT fait un point sur le recrutement pour le poste de responsable communication. Le candidat n°1 s'est finalement désisté, la candidate n°2 a reçu une contre-proposition de son employeur actuel qu'elle a accepté, et les candidats n°3 et n°4 n'ont pas fait l'unanimité. L'offre de recrutement va donc être relancée. Mme SIMON reprend les missions de communication en intérim pendant cette période.

6. COMMISSION RH

Mme FROISSARD demande quand interviendra le recrutement des enseignants en contrat local. M. SCHMITT répond que le recrutement des contrats résidents intervient en premier : le CCPL de recrutement des résidents aura lieu au LFIB le 16 mars (à noter que tous les établissements de l'AEFE feront leurs CCPL de recrutement entre le 14 et le 16 mars). C'est donc à partir de ce moment que seront connus les enseignants ayant eu une proposition ailleurs et qui partiront. Viendra ensuite le lancement du recrutement des contrats locaux. La plupart des enseignants ont confirmé rester l'année prochaine, il y a encore une incertitude pour seulement deux enseignants.

M. MAURY demande comment sera organisée la passation pour le poste de CPE. M. SCHMITT répond que M. GERARD a fait une demande de prolongation de sa mission, une commission Ressources Humaines est convoquée pour répondre à sa demande le 23 mars. L'APE est invitée à cette commission.

Concernant le recrutement pour le poste d'adjoint au proviseur, à ce jour 7 dossiers sont intéressants et correspondent au profil recherché.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

7. COMMISSION CANTINE

Mme DEVISME fait savoir qu'il y a eu un allègement du protocole sanitaire à la cantine et les élèves peuvent à nouveau aller se servir au buffet (à partir du CE2). Chaque bulle vient manger à un horaire distinct. Des solutions ont été trouvées pour les élèves du secondaire ayant des AS sur le temps du midi.

M. FENART précise que cette nouvelle organisation du service de midi a d'abord été testée sans les CM2. Pour leur retour en présentiel, il a été décidé de leur mettre à disposition la salle de restauration des personnels afin qu'ils puissent plus facilement avoir accès au buffet chaud. Il a été attribué aux personnels pour manger la petite salle de sport.

Au départ les CP et les CE1 étaient servis à l'assiette, mais il a été rapidement permis aux élèves de CE1 de se servir eux-mêmes au buffet chaud. M. FENART est d'avis que les CP puissent tester également d'aller se servir eux-mêmes au buffet chaud.

Sur l'organisation des bulles, le système fonctionne bien et les retours sont positifs.

M REAUD évoque également l'arrivée d'une nouvelle cheffe chez Epicure le 21 mars. M. SCHMITT souligne que cette personne devait au départ arriver pendant les vacances de février mais Epicure a annoncé au dernier moment que la nouvelle cheffe ne serait là qu'à la fin du mois de mars. Un courrier de mécontentement doit être envoyé à Epicure sur ce sujet.

M. FENART suggère de lister les points de dysfonctionnement lors de la prochaine réunion de la commission cantine, pour pouvoir ensuite en informer la nouvelle cheffe et demander des corrections rapides.

8. COMMISSION AES

Mme FROISSARD commence par rappeler aux membres que la décision a été prise de reconduire les "bulles" jusqu'à la fin d'année scolaire.

La deuxième session a été lancée (février à juin) :

- cette session compte plus de participants (283 participants, 13 participants de plus qu'à la première session ;
- on recense 426 adhésions, 17 de plus que la session précédente. On voit à ce chiffre que la plupart des participants ont adhéré à plusieurs activités.

Mme FROISSARD souligne que le nombre d'adhésions en 2019-2020 était de 1007, collégiens et lycéens compris. M. FENART ajoute que l'organisation par bulles limite vraiment l'offre d'activité et l'organisation des ateliers.

Des remboursements sont à prévoir pour les élèves dont le niveau de classe a basculé en EAD. Les remboursements se font dans le cas d'une fermeture de bulle, et non pas dans le cas d'absence d'un élève. Mme FROISSARD évoque la problématique d'élèves qui pour des raisons différentes (fermeture de bulles, Covid) manquent plusieurs ateliers. M.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

MONIER répond qu'il est nécessaire de connaître l'intégralité des cas et des situations pour pouvoir se positionner sur ces questions de remboursement. Il propose d'attendre la fin de l'année scolaire pour avoir une vision d'ensemble et en mesurer tous les enjeux financiers, à partir de laquelle déterminer une règle commune. Une communication doit être faite aux parents sur ce sujet et pour expliquer qu'un point sera fait à la fin de l'année scolaire.

Le 8 mars a eu lieu une réunion par Zoom avec les animateurs pour rappeler le règlement et le protocole sanitaire. Il a été demandé aux animateurs de préparer une petite présentation du déroulé de leurs activités sur les mois prochains pour une meilleure communication envers les familles.

9. COMMISSION TRAVAUX

M. REAUD informe les membres que des travaux de réparations imprévus ont dû être réalisés sur les tuyaux d'évacuation des eaux sales du secondaire, à hauteur de 58 000 THB. Un travail de prévention a été réalisé avec la vie scolaire pour rappeler aux élèves ce qu'on ne peut pas jeter dans les toilettes.

De l'équipement de maintenance des airs conditionnés a été acheté pour un montant de 25 000 THB, ce qui permettra à terme d'effectuer des économies. A noter en effet que les interventions extérieures coûtaient entre 4 000 à 5 000 THB par intervention, alors que deux des agents techniques ont déjà la formation nécessaire pour réaliser ces travaux de maintenance eux-mêmes.

10. COMMISSION TRANSPORTS

M. REAUD fait un point sur l'appel d'offre en cours. Celui-ci a été lancé, quatre sociétés ont été ciblées directement et l'appel d'offre a été publié sur le site internet. Une cinquième société va peut-être se positionner également. Suite aux questions d'une société, des réponses types ont été travaillées en commission qui seront ensuite envoyées aux autres prestataires candidats.

Une réunion sur le site du LFIB est prévue avec les entreprises candidates le 21 mars. Une réunion de la commission transports sera réalisée en amont pour préparer cette visite.

Mme LE DOZE rappelle que l'idée d'une enquête auprès des parents avait été évoquée, et demande si celle-ci pourrait être lancée rapidement afin que les réponses obtenues puissent aider sur la sélection de la société de transport. Cette courte enquête de 5 questions avait déjà été annoncée aux parents d'élèves. Il est approuvé qu'elle soit diffusée à l'ensemble des parents d'élèves, et que les réponses seront présentées avant le 21 mars.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Mme CHENEL aborde la question de la reconduction de la distanciation sociale dans le transport scolaire. La décision de reconduire ou non la distanciation sociale dans les véhicules sera prise chaque mois en fonction de l'avis émis par la direction du LFIB.

Dans le tableau des prix ci-dessous, les mois de juin et juillet ont été réunis dans un seul prix (seulement 4 jours d'activité en juillet). Il a été décidé de ne pas proposer de séparer les mois de juin et de juillet dans la facturation. Il est en effet de la responsabilité des parents de garder leurs enfants à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire. La proposition de séparer juillet dans la facturation pour faciliter un remboursement en cas de départ en vacances anticipé n'a donc pas été retenue.

	Aller-Retour		Aller Simple		Retour Simple	
	BJ	APE	BJ	APE	BJ	APE
Montant annuel	79,300		39650		54,945	
Remise septembre - octobre	-16,043		-8022		-11,116	
Surcoût lie à la distanciation sociale						
Coût journalier	115		57,47		79,7	
Nov-déc	4,540	-	2270	-	3,405	-
Jan-févr	3,450	-	1725	-	2,390	-
Mars	2,185	"	1,092	"	1,514	"
Avril	1,265	"	632	"	876	"
Mai	2,300	"	1,150	"	1,594	"
Juin	2,760	2,300	1,380	1,150	1,912	1,594
Juillet		460		230		318
Total	16,500	"	8,249	"	11,691	"

11. GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

M. REAUD informe les membres qu'une proposition de maintien du montant du loyer a été soumise aux propriétaires du terrain actuel.

Une visite d'un terrain supplémentaire a eu lieu pendant les vacances de février dans le district de Saphaan Sung (proche de l'aéroport). Ce terrain est intéressant mais sa proximité avec des lignes électriques à haute tension permet impose des limitations sur une partie du terrain. Cela permettrait cependant une marge dans la négociation du prix.

La recherche continue, un broker a été contacté pour y apporter une aide et la société de Mme SOLESSE est toujours mobilisée.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

12. DIVERS

Protocole sanitaire :

Suite aux différents retours des parents et des personnels, M. SCHMITT et M. FENART souhaitent proposer une modification du protocole sanitaire actuel, à savoir la réduction de la durée d'isolement de l'ensemble de la classe à trois jours lors d'un cas positif (au lieu de 7 jours). Les semaines précédentes ont montré qu'aucune contamination ne se produit une fois le niveau de classe mis en isolement.

Le système de bulles restera lui en vigueur. M. REAUD ajoute que les autorités locales, après leur visite du LFIB du 7 février, ont également conclu que le système de bulles mis en place était efficace puisqu'aucune contamination au sein du lycée n'a été recensée jusqu'à présent.

Le Bureau de l'APE émet un avis favorable sur cette proposition, sous réserve que ce soit fait en accord avec les autorités sanitaires.

Cette modification du protocole sanitaire nécessite de réunir les instances habilitées à prendre cette décision (CHSCT et Commission Hygiène et Sécurité).

M. FENART rappelle que le choix de faire tester les élèves le samedi matin, qui permet à ceux testés positif de confirmer le résultat avec un test PCR, facilite également les questions de gestion de l'information et de la rentrée des enfants le lundi. L'important est bien de tester de manière hebdomadaire l'ensemble de la communauté scolaire, en gardant à l'esprit qu'un enfant peut tomber malade à n'importe quel moment.

Mme LE DOZE émet une interrogation sur la manière dont sont communiquées les informations, après qu'il ait fallu, pour certains parents, aller chercher son enfant à l'école en cours de journée, ou que Blue Jade ait amené des enfants à l'école alors que leur bulle venait de fermer. M. FENART répond que les parents n'écrivent pas toujours à l'adresse email dédiée covid@lfib.ac.th qui est constamment vérifiée, mais parfois directement à l'enseignant pendant la nuit ou très tôt le matin, ce qui fait perdre du temps sur la communication de l'information. Mme LE DOZE suggère la possibilité de mettre en place un système de communication plus rapide (type utilisation de l'application Line). Pour M. SCHMITT la communication se fait déjà de manière immédiate mais le problème se pose plutôt sur la réception de l'information. C'est pourquoi il insiste sur l'importance d'utiliser l'adresse email dédiée. Il ajoute que Blue Jade a toujours réagi rapidement aux fermetures de bulles.

Missions du CDAEFE et du CPIEN à Bangkok :

M. SCHMITT informe les membres que LFIB accueillera les 14 et 15 mars M. Gilles ALMOSNINO (Coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE et chef du secteur Asie) et Mme Carole DURAND-PASSEDROIT (adjointe à l'organisation scolaire pour le secteur

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE **– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

Asie). Des rencontres sont prévues avec les différentes composantes de la communauté scolaire dont les parents élus au Bureau de l'APE.

M. Alain CAMUS (Conseiller Pédagogique auprès de l'IEN) sera également en mission au LFIB cette même semaine. Des animations pédagogiques et des visites de classes seront organisées.

13. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au 27 avril 2022 à 15h.